

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Pays Boulonnais lance **une enquête en ligne**

Le Pays Boulonnais, regroupant les trois intercommunalités du Boulonnais (la Communauté de communes de Desvres – Samer, celle de la Terre des 2 Caps et la Communauté d'agglomération du Boulonnais) souhaite élaborer son **Contrat Local de Santé 2026-2030**.

Un contrat Local de Santé est un accord signé entre des intercommunalités et l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour **faciliter l'accès aux soins et améliorer la santé des habitants du territoire**.

C'est donc un outil de coopération des acteurs du territoire pour définir et mettre en œuvre une politique de santé locale. Il repose sur un diagnostic (enquête en ligne et retours des partenaires dans cette thématique) permettant de fixer des objectifs négociés avec l'Agence Régionale de Santé et de définir un plan d'actions concerté.

Afin de mieux **identifier les besoins et attentes des habitants en termes de santé** sur notre territoire, le Pays Boulonnais souhaite recueillir l'avis des habitants via **une enquête en ligne du 8 juin au 8 juillet**.

Le questionnaire peut être rempli en ligne ou être complété directement via les centres sociaux.

<https://form.jotform.com/261241873084053>

CONTACT PRESSE

Communauté d'agglomération du **Boulonnais** : 03 21 10 36 36
contact@agglo-boulonnais.fr